

20 fév 2004 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 20 février 2004

Rénovation et extension du Palais des Congrès à Bruxelles

Sur proposition de MM. Johan Vande Lanotte, Ministre du Budget, et Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a pris acte et a marqué son accord quant à l'initiative de la Société fédérale d'investissements (SFI) de créer une filiale spécialisée (*), dans le cadre du projet de rénovation et d'extension du Palais des Congrès à Bruxelles.

Sur proposition de MM. Johan Vande Lanotte, Ministre du Budget, et Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a pris acte et a marqué son accord quant à l'initiative de la Société fédérale d'investissements (SFI) de créer une filiale spécialisée (*), dans le cadre du projet de rénovation et d'extension du Palais des Congrès à Bruxelles.

L'objet social de cette filiale couvrirait à la fois les opérations de rénovation utiles à la conduite des activités les plus diverses qui peuvent assurer le développement futur du Palais des Congrès, ainsi que l'exploitation et la gestion de ces activités. Il doit encore être finalisé et sera alors présenté à un prochain Conseil des Ministres, de même que le plan financier et les dispositions essentielles des futurs statuts de la filiale.(*). conformément à l'article 2, § 2, de la loi organique du 2 avril 1962.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>